



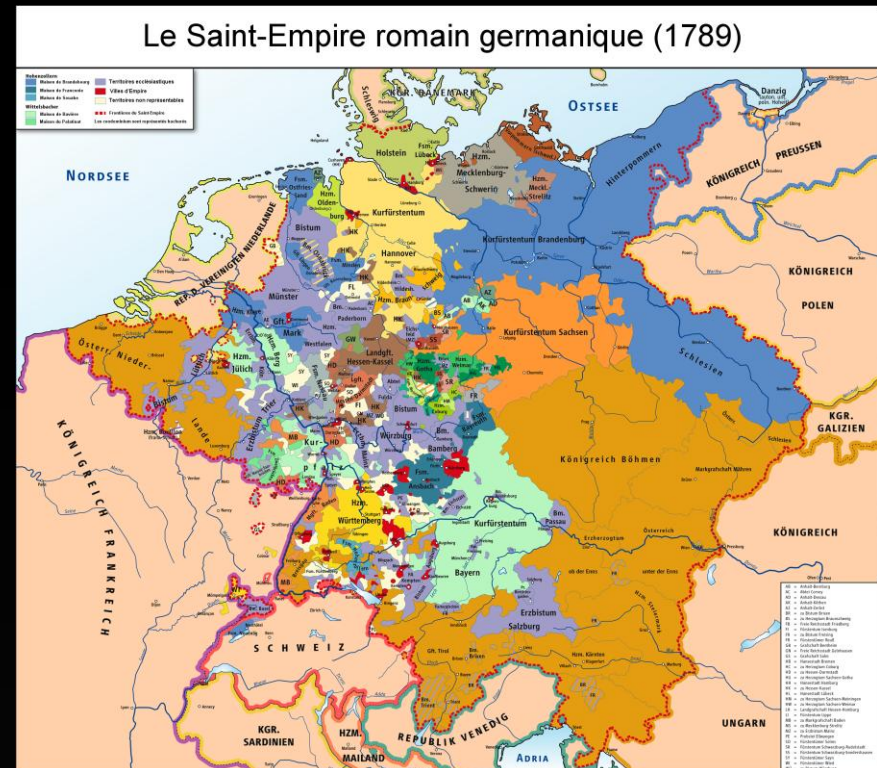
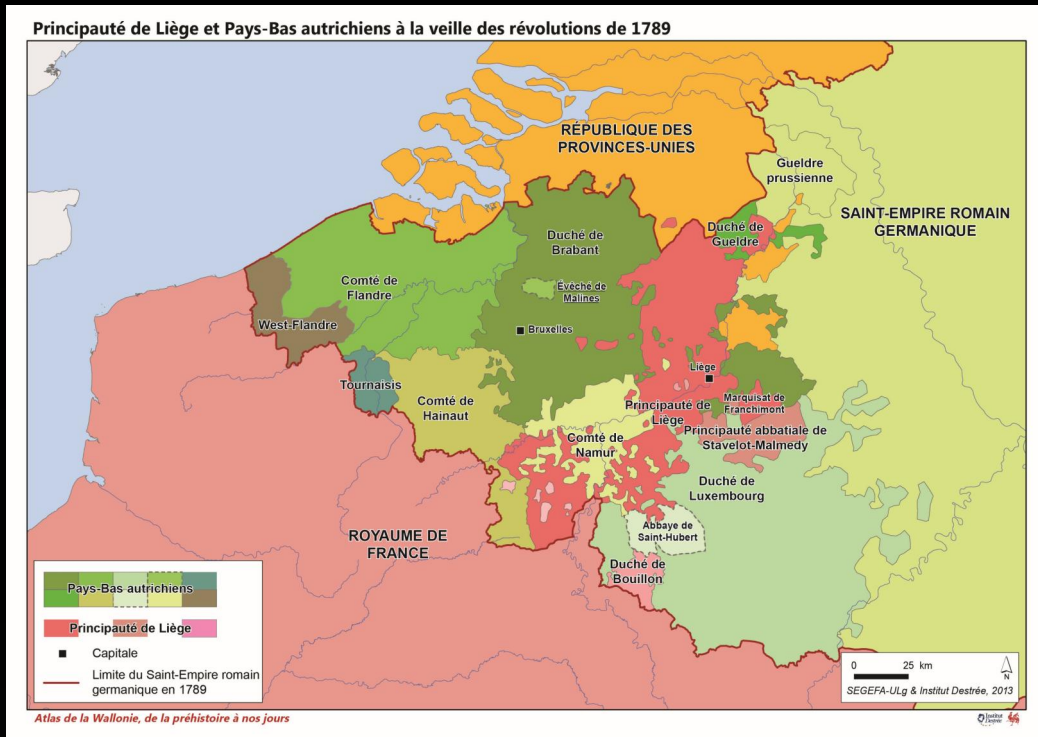
Justifier la présence des émigrés français à Liège au cours de la Révolution : entre neutralité et contre-révolution (1791-1792)

Journée d'étude "Migration" du groupe Intersections de la Faculté de Philosophie et Lettres (Liège - 16 mai 2025)

Contact : antoine.leclere@Uliege.be / antoine.leclere@vub.be

Antoine Leclère (F.N.R.S — ULiège — VUB)

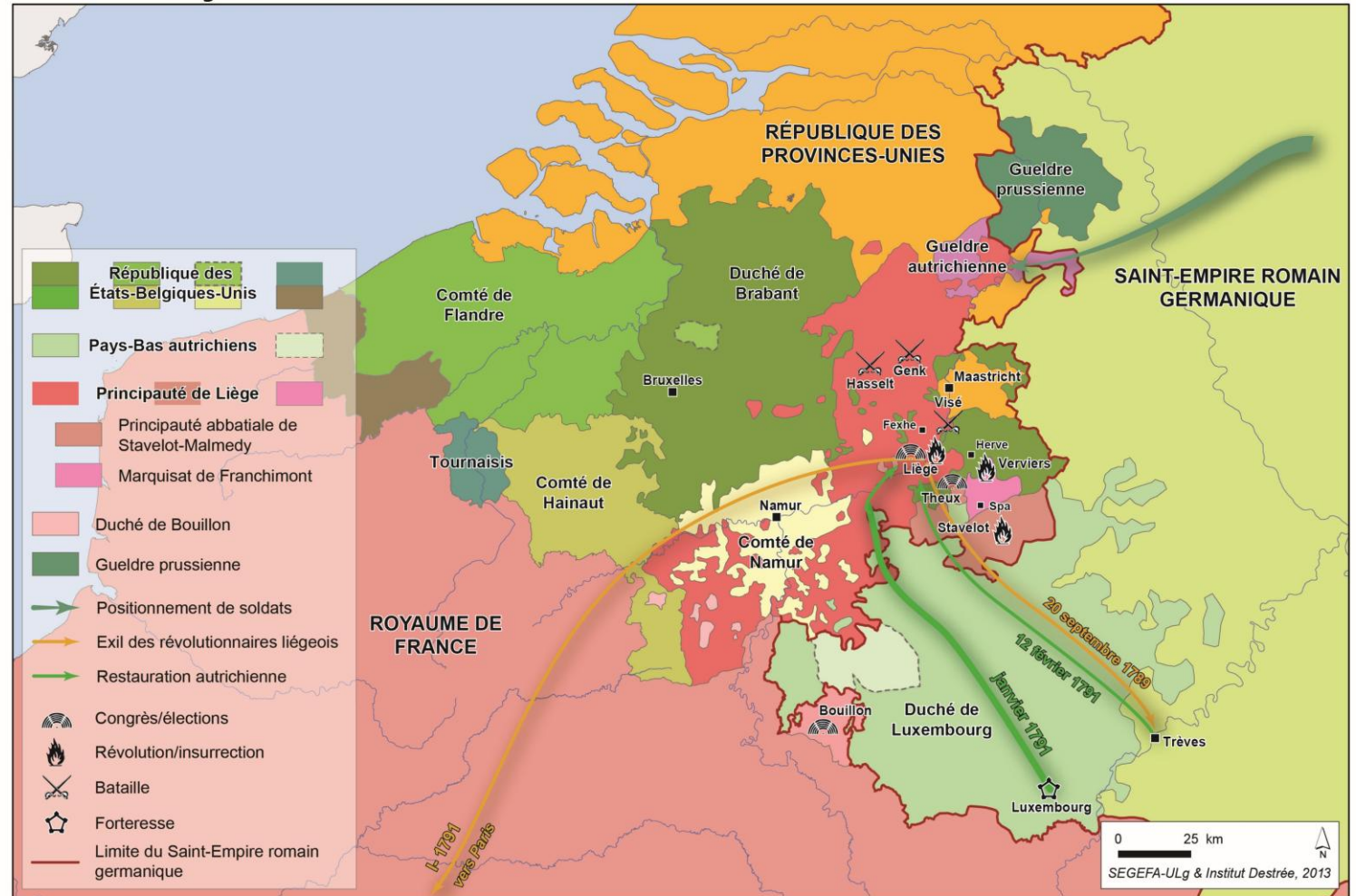




- ± 150 000 personnes quittèrent la France à partir de 1789 jusqu'à la stabilisation du mouvement révolutionnaire sous Napoléon I^{er}.
- L'émigration s'est faite en vagues successives échelonnées sur plusieurs années → L'émigration n'est pas un bloc monolithique.
- La majorité des émigrés était issue du tiers état.
- La partie royaliste de l'émigration, majoritairement la noblesse, s'était divisée en différentes factions.
- Les destinations d'émigration variaient, mais se concentraient dans le Saint-Empire après une tentative infructueuse en Angleterre.

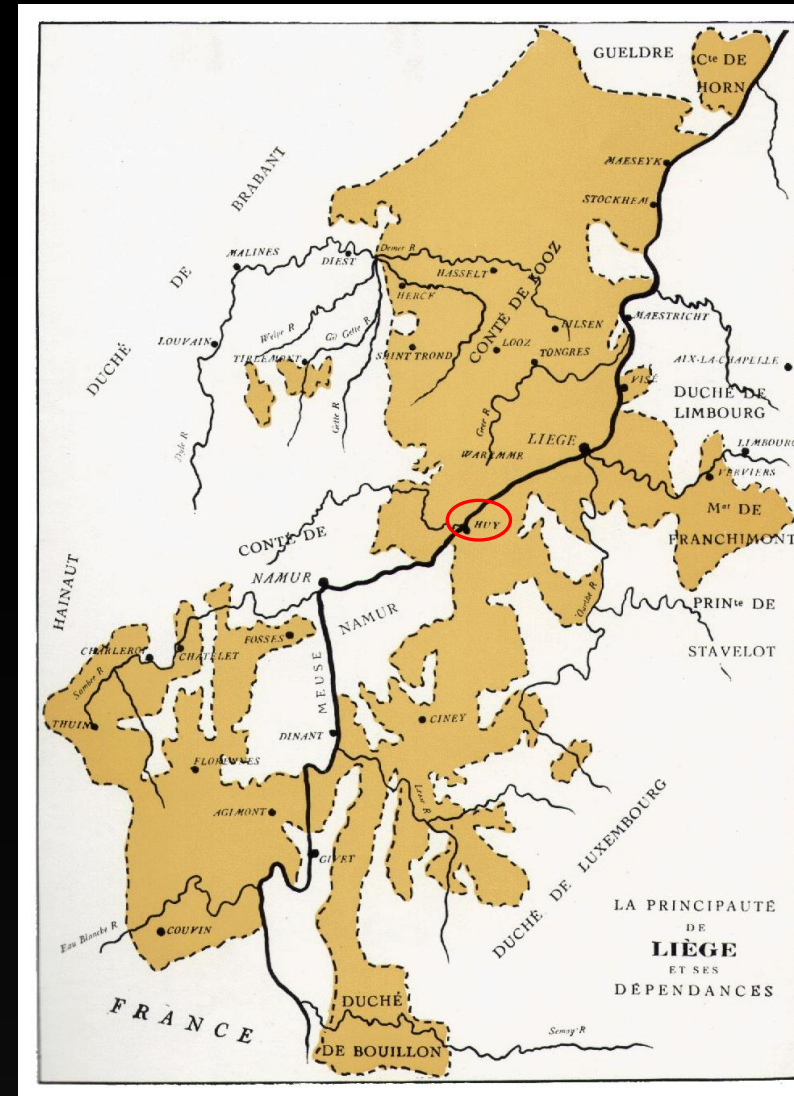
- Le Saint-Empire n'avait pas échappé aux mouvements révolutionnaires.
- À Liège, la Révolution, débutée le 18 août 1789, poussa les émigrés à fuir plus à l'est.
- Mais, en janvier 1791, la restauration du prince-évêque fit de la principauté le symbole du rétablissement de l'ordre ancien.
- Beaucoup d'émigrés se déplacèrent d'Aix-la-Chapelle vers Liège, espérant que Léopold II pousserait son attaque contre la France.
- L'installation initiale des émigrés n'était pas militairement organisée ou soutenue par les autorités restaurées.
- Les protestations de la Constituante étaient plutôt faibles.

La Révolution liégeoise de 1789 et celle de Bouillon





- Le nombre d'émigrés augmenta dans la foulée de la fuite à Varennes (21 juin 1791). L'émigration se voulut également plus agressive.
- Des troupes irrégulières se formèrent dans les Pays-Bas et un représentant des émigrés fut nommé à Bruxelles.
- Liège apparut comme un vivier de mercenaires et une place de sûreté pour l'enrégimentement et l'entraînement des troupes à quelques kilomètres de la frontière française.
- Le prince-évêque et la cathédrale laissaient faire.
- L'attitude de Hoensbroeck, plus passif que soutenant vis-à-vis de l'émigration, tranchait avec celle du gouvernement général voisin.
- Huy devint la garnison de l'émigration royaliste et les industries liégeoises équipaient les troupes.



- L'Assemblée nationale croyait toujours plus fortement que Liège s'était définitivement alliée avec les émigrés royalistes.
- La loi du 8 novembre 1791 indiquait que les Français rassemblés hors des frontières du Royaume seraient considérés comme suspects de conjuration contre la Patrie.
- Si, au 1^{er} janvier 1792, ils étaient encore rassemblés en armes aux frontières, ils seraient condamnés à la guillotine.
- Aussi, après le 1^{er} janvier 1792, le prince-évêque accueillit officiellement à sa cour des officiers émigrés chargés de faire la liaison entre le gouvernement et les troupes stationnées sur le territoire.

« Article XV : Le Comité de Législation est chargé de présenter les mesures que le roi sera prié de prendre au nom de la Nation, à l'égard des puissances limitrophes qui protègent les rassemblements des émigrés sur le territoire des frontières de l'Empire français ».

« Loi du 8 novembre 1791 », in
*Gazette nationale ou le Moniteur
universel*, n° 313 (1791), p. 1307.

- Après la déclaration de guerre du 20 avril, les corps d'émigrés stationnés à Liège furent fondus dans les trois armées de la première coalition.
- Le gouvernement liégeois resta en retrait en soutenant les émigrés par l'intermédiaire des Autrichiens.
- Le prince-évêque Hoensbroeck décéda le 3 juin 1792 et l'élection de son successeur paralysait la réponse du gouvernement.
- Le nouveau prince suivit les instructions du commandement autrichien afin d'éviter que la guerre ne s'installe dans la principauté.



Portrait de François-Antoine de Méan de Beaurieux, alors archevêque de Malines, par Mathieu-Ignace van Bree, huile sur toile (86x69 cm), c.a. 1830, conservé à Malines, <https://balat.kikirpa.be/object/125194> (copyright : CC BY 4.0 KIK-IRPA, Brussels (Belgium), cliché Z001147).



- Le 20 septembre 1792, les armées françaises défirent les armées coalisées à Valmy.
- Mêlée au sort des Pays-Bas, la principauté de Liège devint, dès le mois d'octobre, le point de passage des troupes en repli derrière le Rhin.
- La principauté devint la capitale de l'émigration.
- En décembre, les troupes émigrées se replièrent vers Spa, puis, manquant de matériels et d'hommes, furent licenciées par les princes exilés.



Le duc de Chartres (futur roi Louis Philippe) et son frère le duc de Montpensier rendant compte de la bataille de Valmy au maréchal de Rochambeau, près du moulin de Saint-Sauve (20 septembre 1792) par Eloi-Firmin Feron, huile sur toile (64x98 cm), 1847, conservée à Paris (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), <https://histoire-image.org/etudes/bataille-valmy-20-septembre-1792> (copyright : Photo RMN - Grand Palais - D. Arnaudet 0-000988 / MV6637).



- La politique menée par le gouvernement liégeois vis-à-vis de l'émigration royaliste française est demeurée ambiguë.
- Cette politique volontairement floue du évoluer après le mois de novembre 1791.
- Paris muscla sa réponse et Liège devint l'épicentre de l'émigration royaliste et armée.
- L'émigration se dispersa néanmoins en même temps que Liège tombait une première fois sous les coups de la République (28 novembre 1792).



Justifier la présence des émigrés français à Liège au cours de la Révolution : entre neutralité et contre-révolution (1791-1792)

Journée d'étude "Migration" du groupe Intersections de la Faculté de Philosophie et Lettre - (Liège : 16 mai 2025)

Contact : antoine.leclere@Uliege.be / antoine.leclere@vub.be

Antoine Leclère (F.N.R.S — ULiège — VUB)

